

# Jean-Jacques Cart (1748-1813) vu par les historiens

Autor(en): **Andrey, Georges**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **115 (2007)**

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-514252>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Georges Andrey

## JEAN-JACQUES CART (1748-1813)

### VU PAR LES HISTORIENS

*Ou la construction collective d'une biographie*

« Il manque à l'historiographie vaudoise une biographie détaillée de Jean-Jacques Cart. »<sup>1</sup>

Ce constat de carence date de 1950. Il est de la plume de Louis Junod. Or, un demi-siècle plus tard, l'historien et archiviste vaudois n'a toujours pas été entendu. Il devrait l'être. Au demeurant, une même lacune, quoiqu'on pense, concerne un autre acteur majeur de la révolution vaudoise, Henri Monod<sup>2</sup>. Les deux hommes ont en commun leur ville natale, Morges, et leur idéal, celui que résume la devise « liberté et patrie », adoptée officiellement en 1803, date de l'accession du Pays de Vaud au rang de membre à part entière de la Confédération nouvelle, celle des XIX cantons<sup>3</sup>. Pour l'un et l'autre, « 1803 », c'est le corollaire de « 1798 », An I de la liberté vaudoise, à l'avènement de laquelle ils ont aussi, chacun à sa manière, œuvré. C'est ce que rappelle – autre point commun des deux « patriotes » et « pères de la patrie » – le monument commémoratif de Morges, sis au cœur du Parc de l'Indépendance, où leur nom gravé dans le bronze figure aux côtés de celui de Jules Muret, au bénéfice, lui, de cette « biographie détaillée » que Junod appelle de ses vœux<sup>4</sup>.

La biographie, on le sait, est un genre difficile et périlleux: constant est le danger de dérive vers l'hypercritique, dont le mode extrême est le pamphlet, ou, à

1 Louis JUNOD, «Trois lettres inédites de Jean-Jacques Cart, de l'année 1793», dans *Mélanges d'archéologie, d'histoire et d'histoire de l'art offerts à Louis Bosset*, Lausanne, 1950, p. 35.

2 Curricula vitae, articles nécrologiques même très détaillés, notices de dictionnaires biographiques même très circonstanciées et autres hommages posthumes puisés aux meilleures sources ne constituent pas encore une biographie digne de ce nom; ils n'en sont que des éléments constitutifs. En outre, le genre biographique même évolue, raison pour laquelle les biographies sont rapidement dépassées. Tel est le cas, à nos yeux, de celles de Monod.

3 Jean-Jacques Cart a été membre de la commission chargée en 1803 du dossier des couleurs vaudoises.

4 Voir la sobre et lumineuse monographie de Danièle TOSATO-RIGO, *Portrait d'un père de la patrie: le landamman Muret (1759-1847)*, Lausanne, 1988 (BHV 94).

l'inverse, vers l'hyperconformisme, dont la forme achevée est l'hagiographie politique. Une double tentation guette le biographe : celle d'actionner la guillotine ou d'ériger la statue. Risque aussi de privilégier l'anecdote, le pittoresque, le détail piquant ou, plus froidement et par souci scrupuleux de neutralité, l'accumulation étouffante de documents et témoignages de toute provenance. Crainte encore, paralysante celle-là, de méconnaître quelque source d'importance dont la découverte livrerait le secret de telle facette insoupçonnée de son personnage ou la clé de tel épisode crucial de sa vie. Enfin, impossibilité d'accéder à quelque fonds d'archives publiques ou privées, interdites de consultation pour diverses raisons. Autant de raisons à même d'expliquer la retenue de l'historien malgré l'aiguillon de la curiosité, du plaisir de découvrir et de faire découvrir.

S'agissant de Cart, un constat s'impose : quiconque étudie le Pays de Vaud à l'époque capitale de la révolution atlantique (1770-1850) rencontre inévitablement cet homme peu banal (« atlantique », il l'est pour avoir vécu en France, en Angleterre et en Amérique), mais hésite, semble-t-il, quant à la place à lui accorder sur la scène de l'Histoire. L'absence de biographie substantielle interpelle le chercheur et exerce sur lui, du moins dans un premier temps, un effet inhibitif, réflexe spontané générateur d'indécision et finalement de non décision. Ou, mieux, de demi décision. Car, on va le voir, nombreux sont celles et ceux qui, intrigués voire fascinés par le fameux Morgien, daignent lui prêter attention en citant son nom ou, faveur insigne, en lui consacrant quelques lignes et, plus rarement, quelques pages de leurs travaux. Mais leur curiosité s'arrête là et tout se passe comme si leur rencontre occasionnelle avec ce personnage atypique les incommodait et les invitait à passer leur chemin. Au bout du compte, après deux siècles, Cart, pour employer la formule traditionnelle, attend toujours son historien.

Parmi tant d'autres, l'exemple de Cart montre qu'il y a une dynamique du silence et de l'occultation comme il y a, pour d'autres, une dynamique de la surévaluation et de la surenchère. Pénurie d'un côté, pléthore de l'autre. Comment espérer combler le vide et rompre le silence sinon en prenant conscience, d'abord, de la profondeur de ce vide et de la gravité de ce silence ? Ce premier pas franchi, on se rend compte de la nécessité de réparer une injustice et de l'opportunité à saisir pour faire avancer les connaissances.

La déontologie professionnelle de l'historien lancé sur un projet l'invite d'abord à faire le point : qui a dit quoi, quand, comment, pourquoi ? Elle s'impose tout particulièrement au biographe aux prises avec son « héros ». Le biographe jaloux de sa liberté d'esprit et conscient des pièges de sa propre subjectivité consacrerà à cet exercice un temps convenable. La consigne vaut particulièrement pour le cas qui

nous occupe. En effet, la diversité des appréciations<sup>5</sup> quant à la personnalité et au rôle de Cart le convie à en dresser l'inventaire raisonné. C'est ce que nous tenterons présentement.

Précisons au préalable les dimensions et limites de notre propos, comme aussi l'esprit dans lequel nous concevons ce travail de recension. L'inventaire auquel nous allons procéder ne se veut pas exhaustif; la place qui nous est ici impartie nous l'interdit. Il ne s'agira pas non plus de Cart vu par ses contemporains, amis ou ennemis, rivaux ou simples témoins, ou de Cart par lui-même, mais uniquement des faits, majeurs ou mineurs, concernant sa vie et son œuvre et narrés, découverts, commentés par les historiens et historiennes proprement dits, ainsi que des opinions, appréciations, qualifications, jugements et autres manières de voir de ces derniers dans l'accomplissement de leur travail, et ce dès sa mort en 1813. On voudrait ne pas omettre les silences, souvent éloquentes, consistant à taire le nom de notre héros au moment où l'on s'attendrait à le voir entrer en scène. Là aussi, la place manque. Un cas limite se présente, celui des contemporains de Cart qui ont aussi été historiens ou mémorialistes, qui l'ont connu personnellement ou de loin seulement. Nous en avons aussi fait abstraction, les exceptions confirmant la règle<sup>6</sup>.

Un autre principe a dicté notre conduite: celui de non sélection. Nous nous abstenons d'invoquer la brièveté pour écarter d'emblée tel texte ou catégorie de textes, et ce pour les deux raisons que voici: la pertinence d'un propos ne se mesure pas à sa longueur; et, surtout, nous considérons les travaux de nos prédécesseurs comme autant de pierres apportées à l'édifice *en construction* de la biographie de Cart. En d'autres mots, tous ceux et celles qui, depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'ont étudié d'une manière ou d'une autre et l'ont fait connaître, même en quelques mots au détour d'un paragraphe voire d'une phrase, font partie du collectif d'historiens et chercheurs qu'il importe de réunir autour de la table fictive – virtuelle si l'on préfère – d'un débat, parfois contradictoire et très rarement polémique, vieux bientôt de deux cents ans. Chacune et chacun y auront droit à la parole, et ce dans l'ordre chronologique d'intervention sur la scène historiographique cartienne. Il s'agit donc, dans le respect du regard individuel des uns et des autres, de considérer comme *collective* la biographie en gestation qui est la nôtre.

5 Appréciations étalées sur près de deux siècles d'historiographie vaudoise et suisse et marquées par l'évolution dans tous les domaines et particulièrement dans le genre biographique, la méthodologie et la définition du concept d'objectivité, comme aussi, quoiqu'on s'en défende, par le combat des idéologies et les alternances au pouvoir.

6 Les raisons de ces exceptions seront données en note.

## De la Médiation à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

Le tout premier historien qui, à notre connaissance, évoque Jean-Jacques Cart est Jean-François Dellient (1750-1821). Pasteur à Prilly, ce contemporain du Morgien publie en 1809 une *Histoire du Pays de Vaud par un Suisse*<sup>7</sup>. L'intérêt de l'ouvrage réside notamment dans le fait, rare, qu'il embrasse l'histoire immédiate, celle de la Médiation. L'auteur, historien engagé, n'a que faire du recul nécessaire à la classique pesée des intérêts : d'emblée, il affiche la couleur et dit qu'il fait œuvre patriotique. A ce titre, il ne cache pas sa sympathie pour Cart, figure de proue du patriotisme vaudois.

Oublié – mais qui s'en étonnerait? – sous la Restauration (1815-1830), Cart réapparaît sous la Régénération (1830-1845). Juste Olivier (1804-1876) donne le ton en 1842 : sa *Révolution helvétique dans le canton du Léman* lui fait une large place, mais en privilégiant ses écrits<sup>8</sup>. Il ne cache pas les relations difficiles de Cart avec Laharpe, lequel est mort depuis quatre ans (1838), alors même que les deux patriotes défendent la même cause<sup>9</sup>. Sous l'Helvétique, le républicain de retour d'Amérique s'enthousiasme pour Masséna, vainqueur de la coalition austro-russe et, ce faisant, sauveur de la Révolution<sup>10</sup>. Sous la Médiation, le Morgien établi à Lausanne est l'un des orateurs les plus en vue du Grand Conseil vaudois. Olivier souligne « son originalité brusque et sa verve parfois dégénéralant en aigreur »<sup>11</sup>.

Autre son de cloche, celui que fait entendre sur les bords de l'Aar le Bernois Johann-Anton von Tillier (1792-1854), qui, premier Alémanique selon nous<sup>12</sup>, met en

7 Dellient a cinquante-neuf ans à la publication de son livre. Cart, encore en vie, en a soixante et un. En 1809, Cart préside le Tribunal d'appel, instance judiciaire suprême du Canton de Vaud. Nous ignorons si les deux hommes se sont connus.

8 Juste Olivier a neuf ans à la mort de Cart et ne semble pas l'avoir connu personnellement.

9 J. OLIVIER, « Révolution helvétique dans le canton du Léman », dans *Etudes d'histoire nationale*, Lausanne, 1842, p. 37 ss.

10 J. OLIVIER, *op.cit.*, p. 193 note. Lors de la seconde bataille de Zurich (juin 1799), Cart n'est pas encore sénateur helvétique, mais, en apôtre de la République une et indivisible, a déjà publié un catéchisme républicain ainsi que des « Lettres » au Directeur Laharpe.

11 J. OLIVIER, *op.cit.*, p. 257.

12 Heinrich ZSCHOKKE (1771-1848), Argovien d'origine saxonne, est connu pour sa fameuse *Histoire de la nation suisse* (1<sup>ère</sup> édition originale allemande, 1822), mais ne retient pas le nom de Cart. Le style de narration, impersonnel, de Zschokke – des Vaudois, seul Laharpe est cité – explique probablement ce silence. Rédacteur du *Schweizerbote* dès 1798, Zschokke est encore et surtout journaliste. A ce titre, le sénateur Cart ne lui était certainement pas inconnu. Seul le dépouillement du journal permettrait d'y vérifier la présence du Vaudois et l'opinion que s'en fait le jeune Zschokke âgé de 28 ans en 1799.

scène Jean-Jacques Cart<sup>13</sup>. On sait la valeur de sa *Geschichte der helvetischen Republik*, parues en trois volumes à Berne en 1843. C'est naturellement l'hyperactif sénateur vaudois, mort il y a trente ans (1813), qui est ici dans ses œuvres. Le patricien Tillier n'a aucune admiration pour Cart, mais reconnaît son importance. Il le montre d'abord tenter, avec son collègue Muret et quelques amis alémaniques, de s'opposer à l'ajournement du Sénat voulu par la Commission exécutive, le gouvernement mis sur pied après la destitution, le 7 janvier 1800, des trois directeurs Laharpe, Philippe Secretan et Oberlin<sup>14</sup>. Echec, mais Cart – comme le montre l'historien – ne se rend pas sans combattre. Au contraire, il accapare la tribune, où il déploie tous ses talents d'orateur, jusqu'à ce que, hors de lui, il se répande en invectives<sup>15</sup>. Sobre, Tillier ne dit rien du chahut indescriptible ainsi provoqué dans la salle! Cela se passait le 7 août 1800, jour du coup d'Etat qui marque la dissolution des deux Chambres. L'historien montre aussi comment en 1802, lors de l'insurrection des Bourla-Papey, « le Cart que l'on sait et un certain Jaïn » s'interposent, mais en vain là aussi, « en tant qu'intermédiaires et parlementaires »<sup>16</sup>.

Retour en terre romande avec le portrait de Jean-Jacques Cart brossé par Eusèbe-Henri Gaullieur (1808-1859), auteur des *Etrennes nationales*, publiées dès 1845<sup>17</sup>. Alors professeur extraordinaire à l'Académie de Lausanne, le Neuchâtelois réfugié au Pays de Vaud consacre le tout premier article de sa revue à un illustre proscrit, Frédéric-César de Laharpe, et plus précisément à ses débuts au barreau. Gaullieur décrit comment le jeune avocat de Rolle, à l'occasion d'un procès où son ami Monod était opposé à Cart, s'était fait le conseiller et défenseur du futur « père de la patrie ». On le sait, Monod avait perdu la partie face à Cart, pour qui le bailli bernois de Morges avait pris fait et cause<sup>18</sup>. L'affaire était montée jusqu'à Berne et Laharpe, traité de haut par Leurs Excellences, en avait conçu une telle amertume qu'il devait renoncer au métier, choisir l'exil et s'installer durablement à la cour de Russie comme précepteur. C'est dans le contexte de ce « drame judiciaire »<sup>19</sup> que Gaullieur écrit: « [...]

13 Tillier a vingt et un ans à la mort de Cart. Il en a neuf lorsque Cart monte à Berne comme sénateur helvétique.

14 Anton von TILLIER, *Geschichte der helvetischen Republik*, vol. 2, Berne, 1843, p. 90. L'ouvrage ne contient pas d'illustration. On y trouve en revanche la liste des souscripteurs, dont quelques Vaudois.

15 Anton von TILLIER, *op.cit.*, p. 92.

16 Anton von TILLIER, *op.cit.*, t. 3, p. 17. Tillier ne donne pas le curriculum vitae de ses personnages.

17 Gaullieur a 5 ans à la mort de Cart.

18 E.-H. GAULLIEUR, *Etrennes nationales faisant suite au Conservateur suisse ou Mélanges helvétiques d'histoire, de biographie et de bibliographie*, Lausanne, 1845, p. 69. L'ouvrage n'est pas illustré.

19 E.-H. GAULLIEUR, *op.cit.*, p. 70.

L'avocat Cart, connu pour une habileté qui tenait parfois de l'astuce, comme aussi par une causticité dont il donna mille preuves dans sa carrière de praticien et d'homme politique, s'était laissé aller à des propos fâcheux, pénibles, insoutenables même, contre l'avocat adverse, Henri Monod, l'ami de Laharpe. »<sup>20</sup>

L'affaire narrée en 1845 par le rédacteur des *Etrennes nationales* remonte à 1780-1781. Quelques années s'écoulaient. Survient alors un petit fait qu'en 1846 Charles Monnard (1790-1865), continuateur de Jean de Muller, rapporte dans le tome XV de *l'Histoire de la Confédération suisse*<sup>21</sup>. Il se situe en août 1789 et confirme la ligne encore pro bernoise de Cart. L'historien vaudois, pour illustrer les « marques de fidélité » du Pays romand (Welschland) envers Berne peu après la prise de la Bastille, signale que, lors de la diffusion d'un écrit subversif de provenance genevoise, « deux jeunes avocats de Morges » avaient reçu un témoignage de « contentement » de Leurs Excellences. Le premier, Jules Muret, avait lu le brûlot avant de le jeter au feu avec indignation. Le second, Jean-Jacques Cart, « l'avait remis au baillif sans le lire »<sup>22</sup>. Mais les temps changent. Cart épouse bientôt la cause de la Révolution, s'exile quelques années et en 1799 monte à Berne en sénateur helvétique. Monnard relève l'ardeur du Morgien et « son éloquence mordante »<sup>23</sup>. Il rapporte également, comme Tillier, l'esclandre fameux d'août 1800 au cours duquel, dénonçant avec vigueur l'inconstitutionnalité du coup d'Etat, le bouillant orateur déclare : « Oui, je suis jacobin et je le resterai. »<sup>24</sup> Ajoutons qu'à l'occasion, Monnard ne dédaigne pas l'anecdote plaisante. Ainsi, pour montrer comment Cart est homme d'esprit, il raconte que le président du Sénat, Attenhofer, excédé par la tournure des événements, décide de quitter la salle, non sans son chapeau qu'il cherche en vain. Alors Cart de s'écrier : « Le président a perdu la tête et il la cherche. » Et l'historien de préciser : « Ce mot excita le gros rire de la galerie. »<sup>25</sup>

Chez Auguste Verdeil (1795-1856), Cart prend place dans le tome III, publié en 1852, de son *Histoire du canton de Vaud*<sup>26</sup>. C'est à l'enfant de Morges, avocat-conseil de la commune en 1790 et auteur en 1793 des *Lettres à Bernard de Muralt, trésorier*

20 E.-H. GAULLIEUR *op.cit.*, p. 69.

21 Monnard a 23 ans à la mort de Cart et ne semble pas l'avoir connu personnellement.

22 *Histoire de la Confédération suisse* par Jean de MULLER, Robert GLOUTZ-BLOTZHEIM et J.-J. HOTTINGER, t. 15 par Charles MONNARD, Paris-Genève, 1846, p. 515, note. L'ouvrage n'est pas illustré.

23 *Histoire...*, *op.cit.*, t. 16 par Charles MONNARD, Paris-Genève, 1846, p. 448.

24 *Histoire...*, *op.cit.*, t. 17 par Charles MONNARD, Paris-Genève, 1847, p. 40.

25 *Histoire...*, *op.cit.* p. 45.

26 Verdeil a dix-huit ans à la mort de Cart et ne paraît pas l'avoir connu personnellement.

*du Pays de Vaud*, qu'il confie longuement la plume pour décrire l'affaire du Grand-Chemin (1782-1792)<sup>27</sup>. Aux yeux de l'historien, descendant, semble-t-il, de l'un de ces nombreux Vaudois partisans de l'émancipation, Cart prend place parmi les « patriotes éprouvés et de talents incontestables » qui, en 1803, sont brillamment élus au premier Grand Conseil du canton désormais souverain. Dans la hiérarchie qu'il en dresse, notre Morgien vient au sixième rang, soit après Monod et Muret élus à vie, Laharpe, Glayre et Louis Secretan, mais avant La Fléchère, Pidou, Philippe Secretan, Claude Mandrot, Henri Polier, Deloës et Bourgeois<sup>28</sup>.

En 1855, Gaullieur publie à Genève le tome Ier de *La Suisse historique, politique & pittoresque*, illustrée. Au chapitre de « La Suisse pendant la Révolution française », deux hommes occupent le devant de la scène : Frédéric-César de Laharpe et Cart. Voici comment, après une brève évocation du premier, le second y est peint : « Un autre Vaudois, Jean-Jacques Cart, de Morges, aussi avocat, engagea avec lui la lutte [...], en rappelant les anciennes libertés de la patrie de Vaud. Proscrit dès 1791, Cart publia en France des lettres politiques qui appelaient son émancipation. Lié avec les Girondins, il avait obtenu de Monge, ministre de la marine, une mission pour l'Amérique, où il avait déjà passé plusieurs années de sa jeunesse. Sa haine des Bernois était devenue une maladie. Il raconte qu'il ne se réveillait pas une seule fois sans s'écrier : « Grand Dieu ! comment un honnête homme peut-il être sujet de Berne ! »<sup>29</sup>

Gaullieur associe Cart à Laharpe dans un autre contexte, celui de la littérature politique. Dans ses *Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse française*, parues à Genève et Paris en 1856, notre Neuchâtelois, qui avait quitté Lausanne pour la cité du bout du Léman à la suite d'un différend avec Druey, compare les deux Vaudois :

« Cart, dans sa polémique, sentait son avocat, comme dit Saint-Evremond en parlant d'un orateur romain. La Harpe était plus littéraire et plus historien. L'un et l'autre battaient en brèche le gouvernement de Berne, et prouvaient qu'il avait anéanti, au profit d'un patriciat égoïste, toutes les anciennes franchises et les libertés du Pays de Vaud. On n'y trouvait plus la moindre trace des anciens Etats et de l'ancienne Constitution. Tout se faisait par Berne et pour Berne. »<sup>30</sup>

Louis Vulliemin (1797-1879), continuateur de Muller aux côtés de Monnard, donne au public, en 1862, la nouvelle édition revue et augmentée de son *Canton de Vaud*. Le

27 A. VERDEIL, *Histoire du Canton de Vaud*, t. III, Lausanne, 1852, p. 346 ss. L'ouvrage n'est pas illustré.

28 A. VERDEIL, *op.cit.*, p. 723 s.

29 E.-H. GAULLIEUR, *La Suisse historique, politique & pittoresque*, première partie, Genève, 1855, p. 390.

30 E.-H. GAULLIEUR, *Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse française, particulièrement dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Genève et Paris, 1856, p. 309 s.

chapitre IV, « Epoque bernoise. Révolution (1536-1803) », évoque Cart sur le plan de la vie culturelle comme le fait Gaullieur, mais en élargissant l'horizon et en remontant haut dans le passé. On lit: « Deux amis, deux hommes de savoir, Ruchat et Loys de Bochat, firent revivre d'anciens souvenirs presque effacés, et ravivèrent le goût de l'histoire nationale. Ils eurent pour disciples Monod, Cart, Laharpe, les hommes de la révolution. »<sup>31</sup>

En outre, Vulliemin cite Cart au nombre des nombreux précepteurs vaudois expatriés, « une occasion de voir le monde et d'arriver sur la scène politique ». Si « César de Laharpe forma le cœur d'Alexandre I<sup>er</sup> », « J.-J. Cart accompagna l'amiral Hood en Amérique »<sup>32</sup>.

En Suisse alémanique, Cart, déjà connu grâce à Tillier, revient sur la scène en 1864. August von Gonzenbach (1808-1887), ancien vice-chancelier de la Confédération et biographe du premier chancelier fédéral, le Vaudois Marc Mousson (1776-1861), brosse du Morgien le portrait que voici: « Cart était un avocat hors pair, un homme extrêmement vif et par là toujours sur le qui-vive, qui au fond avait choisi sans nécessité absolue de s'exiler dans les forêts de l'Amérique. »<sup>33</sup>

De fait, aucune action en justice n'avait été intentée contre lui, mais Cart, présentant la menace, avait préféré ne pas s'exposer inutilement. Gonzenbach ajoute que c'est l'exil même qui a aigri l'homme, ce qui explique qu'à son retour il ait été parmi « les plus exaltés »<sup>34</sup>.

L'arrivée sur la scène politique de l'ancien précepteur Cart est bien mise en évidence par David Martignier (1801-1871) et Aymon de Crousaz (1835-1909) dans leur *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, paru en 1867. Cart est du nombre « des hommes qui ont le plus combattu pour l'indépendance du pays ». Morges a été à la tête du mouvement d'émancipation avec trois de ses enfants: « Ce sont, lit-on, Jean-Jaques (sic) Cart, Henri Monod et Jules Muret. (...) Le premier, obligé de quitter le pays après les fêtes de Rolle de juillet 1791, dut se réfugier en France, d'où il écrivit ses *Lettres à Bernard de Muralt*, trésorier du pays, qui contribuèrent à préparer la révolution. »<sup>35</sup>

31 L. VULLIEMIN, *Le Canton de Vaud. Tableau de ses aspects, de son histoire, de son administration et de ses mœurs*, nouvelle édition revue et augmentée, Lausanne, 1862, p. 148.

32 L. VULLIEMIN, *op.cit.*, p. 149.

33 AUGUST VON GONZENBACH, *Joh. Mark. Samuel Isaak Mousson, Staatskanzler der schweizerischen Eidgenossenschaft*, première partie, Berne, 1864, p. 110. C'est nous qui traduisons.

34 A. VON GONZENBACH., *op.cit.*, p. 111. C'est nous qui traduisons.

35 D. MARTIGNIER et Aymon de CROUSAZ, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud*, Lausanne, 1867, p. 642 s. L'ouvrage n'est pas illustré.

Parent de Jean-Jacques, Jacques Cart (1828-1913), théologien, est surtout connu pour sa grande *Histoire du mouvement religieux et ecclésiastique dans le canton de Vaud pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, dont le premier volume paraît à Lausanne en 1870. Avec toute la clarté désirable, il montre en son ancêtre sénateur un défenseur inconditionnel de la liberté des cultes, quels qu'ils soient. Car, lit-on, « la tolérance mutuelle est une condition de prospérité pour le pays. »<sup>36</sup>

L'image de Cart s'enrichissant au fil du temps, le Morgien accède au rang de témoin de l'histoire nationale par l'intérêt que présentent ses écrits. Tel est le cas en terre alémanique où le Bernois Egbert Friedrich von Mülinen (1817-1887) dresse en 1874 le catalogue alphabétique des « historiens de chaque canton et de chaque siècle » : « Cart, Jean-Jacques, de Morges, 1747(*sic*)-1813, avocat et sénateur helvétique, écrivain politique. »<sup>37</sup>

En 1877, Cart prend place dans le *Dictionnaire des Genevois et des Vaudois*, par Albert de Montet (1845-1920). La liste de ses principaux écrits dit l'homme de plume autant que le magistrat, l'avocat ou le proscrit. Seulement voilà, la lecture de la notice montre que, plus d'un demi-siècle après sa mort, on ignore encore la date exacte de sa naissance (« vers l'année 1747 »). Il aurait été précepteur auprès du « général Wood » (pour amiral Hood). Enfin, lit-on, « il devint, en 1801, membre du Conseil législatif helvétique, dont il sortit cependant au mois d'août de la même année », alors qu'en réalité, il a été membre du Sénat helvétique en 1799 et 1800, lequel est renversé par le coup d'Etat du 7 août 1800<sup>38</sup>. Montet ignore donc le sénateur Cart. A ses yeux, il n'est pas non plus un « patriote » : le mot ne figure nulle part dans la cinquantaine de lignes hâtives qu'il daigne lui consacrer. En revanche, les informations concernant ses mandats publics dans le canton de Vaud sont exactes quoique incomplètes.

Faisant écho à l'historiographe bernois von Mülinen, le juriste, politologue et historien saint-gallois Karl Hilty (1833-1909) n'ignore pas le sénateur Cart quand, en 1878, il publie à Berne ses très professorales et respectées *Oeffentliche Vorlesungen über die Helvetik*. Mais, ce qu'il préfère en lui, c'est l'homme de plume davantage que le parlementaire. Il cite de lui quelques mots d'esprit et apprécie certains de ses jugements, mais il ne le range pas au nombre des grandes figures vaudoises de l'Helvétie, à savoir, dans l'ordre, Laharpe, Glayre, Secretan (Louis), Monod<sup>39</sup>.

36 J. CART *Histoire du mouvement religieux et ecclésiastique dans le Canton de Vaud pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, première partie (1798-1830), Lausanne, 1870, p. 20.

37 Egbert Friedrich von MÜLINEN, *Prodromus einer schweizerischen Historiographie in alphabetischer Reihenfolge die Historiker aller Cantone und aller Jahrhunderte umfassend*, Berne, 1874, p. 11.

38 Albert de MONTET, *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois*, t. 1, Lausanne, 1877, p. 128 s.

39 Karl HILTY, *Oeffentliche Vorlesungen über die Helvetik*, Berne 1878, p. 687.

## Autour du centenaire de la Révolution française

Le centenaire de la Révolution française (1789-1889) stimule la recherche historique, en Suisse comme ailleurs en Europe et en Amérique. Tout en rectifiant et complétant le « Montet » de 1877, Jacques Cart relève en 1890 la présence forte de son ancêtre au sein de la Diète cantonale vaudoise d'août 1801. Dans son *Histoire de la liberté des cultes dans le canton de Vaud (1798-1889)*, le pasteur et théologien, dans l'esprit du centenaire de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, montre derechef dans le brillant orateur le partisan inconditionnel de la tolérance religieuse. Lors de ladite Diète, le député avait fait une nouvelle démonstration de son éloquence: « [Son] discours, immédiatement publié, exerça une influence décisive sur la votation », écrit non sans fierté le tenant et illustrateur de l'Eglise libre<sup>40</sup>.

A titre de « Contribution à l'histoire de la Révolution helvétique », Paul Maillefer publie en 1892 sa thèse de doctorat, *Le Pays de Vaud de 1789 à 1791*. Le portrait de Cart n'y est pas dénué d'une certaine ambiguïté: Maillefer surexploite ses écrits tout en minimisant son rôle dans la prérévolution vaudoise. Il dit en effet qu'il faut se garder de surestimer l'importance de « la fameuse affaire des chemins »<sup>41</sup>. Il souligne la conduite louvoyante – « tout au moins étrange » – de Morges<sup>42</sup>. Il soupçonne son avocat de pratiquer parfois le double langage: Cart jure du plein dévouement de sa « bonne ville » à Leurs Excellences tout en distillant dans ses avis de droit le venin de l'insubordination. Son mérite et celui de sa cité natale sont, pour Maillefer, d'avoir été les promoteurs du mouvement vaudois d'émancipation, emmené par les villes. Un mouvement qui, à la faveur de la Révolution française, voit le Pays de Vaud, à l'image en quelque sorte de Morges et de son avocat conseil, passer avec habileté et sans choc frontal de la résistance souple au régime à l'affirmation franche et opiniâtre de ses droits. Du moins jusqu'à l'intervention militaire française. Mais, au juste, comment l'affaire des chemins – judiciairement sans issue! – s'achève-t-elle? La réponse du berger bernois à la bergère morgienne est le silence, éloquent en l'occurrence. A lire Maillefer entre les lignes, c'est un *pat*, comme au jeu d'échecs.

C'est Cart écrivain politique qui retient l'attention du Neuchâtelois Philippe Godet (1850-1922) dans son *Histoire littéraire de la Suisse française*. Celle-ci connaît sa seconde édition revue et augmentée en 1895. Pour le très respecté historien des

40 J. CART, *Histoire de la liberté des cultes dans le Canton de Vaud 1798-1889*, Lausanne, 1890, p. 15.

41 Paul MAILLEFER, *Le Pays de Vaud de 1789 à 1791*, Lausanne, 1892, p. 37 s.

42 Paul MAILLEFER, *op.cit.*, p. 42.

lettres romandes, dont l'ouvrage est couronné par l'Académie française, le XVIII<sup>e</sup> siècle est celui où « partout le régime patricien était menacé ». Il précise :

« Ce fut le pays de Vaud qui le premier s'émancipa. (...) On commence à se souvenir des libertés anciennes, des anciens Etats de Vaud. (...) Exiler des Vaudois à l'esprit libéral, c'était rendre service à leur cause. »<sup>43</sup>

Car ces proscrits ont la patrie rivée au cœur. Chacun, à l'heure du péril – et là Godet cite Sainte-Beuve – « se retrouve patriote suisse comme au premier jour, comme au jour du départ du pays natal, prêt à répondre à son appel et à le servir. » L'historien exemplifie :

« Tels furent en effet les Philippe Secretan, les J.-J. Cart, les Cassat; tel fut surtout le chef de ce groupe de patriotes, Frédéric-César de Laharpe, le véritable créateur de la République helvétique et l'incarnation de la pensée unitaire. »<sup>44</sup>

## Centenaire de la Révolution helvétique

À l'approche du centenaire de la Révolution helvétique et de l'émancipation vaudoise (1798-1898), une publication majeure voit le jour: l'impressionnante somme in-quarto de l'*Actensammlung aus der Zeit der Helvetischen Republik (1798-1803)*, sous la plume de l'archiviste fédéral Johannes Strickler (1835-1910). Le volume V, sorti de presses en 1895 et fort de 1548 pages, concerne notamment le sénateur Cart dont les nombreuses interventions parlementaires, rangées dans l'ordre strictement chronologique, sont disséminées dans l'ensemble de l'ouvrage au fil des affaires traitées par la chambre haute. Des références précises aux sources conservées aux Archives fédérales renvoient aux documents non retenus ou partiellement cités<sup>45</sup>.

En 1896, Eugène Mottaz dévoile un pan des relations de Cart avec Glayre. Elles sont mauvaises. Cart, « un des partisans les plus fougueux de l'indépendance vaudoise », est, selon Mottaz, « peu mesuré » dans son langage comme dans ses « nombreuses

43 Philippe GODET, *Histoire littéraire de la Suisse française*, seconde édition revue et augmentée, Neuchâtel, 1895, p. 403. L'ouvrage n'est pas illustré.

44 Philippe GODET, *op. cit.*, p. 403 s.

45 *Actensammlung aus der Zeit der helvetischen Republik (1798-1803)*, bearbeitet von Johannes STRICKLER, vol. V (octobre 1799 – 8 août 1800), Berne 1895, passim. L'index des personnes, avec ceux des lieux et des matières, constitue le vol. X, Berne, 1905 et Cart y figure à la p. 448 avec un total de quelque deux cents références.

brochures politiques »<sup>46</sup>. Il fait partie, précise-t-il, de « l'aile gauche du parti patriote ».<sup>47</sup> Dans une lettre qu'il écrit de Morges à Glayre le 24 janvier 1802, Cart commence par les mots que voici : « Vos principes politiques ne sont pas les miens ; ils sont une suite de vos observations, peut-être encore plus de vos habitudes en Pologne et en Russie. »<sup>48</sup> Et Cart de préciser que, lui, a fréquenté Genève, l'Angleterre et la Nouvelle-Angleterre, cette dernière même deux fois.

1897 : fait étrange, alors que le volume V de Strickler a paru il y a deux ans déjà, Jacques Cart ne l'exploite pas lorsque, quittant la sphère des questions religieuses, il publie dans la jeune *Revue historique vaudoise* sa première étude spécifique consacrée à son ancêtre Jean-Jacques. Son unique source, assure-t-il, repose sur les écrits mêmes du patriote dont Morges s'apprête à célébrer le souvenir en érigeant le monument que l'on sait à l'occasion du centenaire de l'indépendance vaudoise (1798). C'est donc une sorte d'autobiographie du Morgien que Jacques construit par procuration à partir des matériaux épars des publications du patriote. Selon Jacques, le rôle de son ancêtre a été « plus littéraire que politique » et c'est surtout par ses écrits que l'écrivain engagé a été de « ceux qui ont préparé les voies à l'émancipation du Pays de Vaud ». Peut-être est-ce la raison pour laquelle « Jean-Jacques n'a pas laissé de souvenirs aussi vivants que les LaHarpe, les Pidou, les Monod, les Muret et d'autres encore [...] ». Ajoutons à cela, précise-t-il, que sa mort en 1813 déjà a limité la durée de son action, ses principaux compagnons d'armes ayant vécu beaucoup plus longtemps. Autant de raisons qui, pour le biographe, expliquent pourquoi son ancêtre est « le moins connu » et « le moins populaire » de cette vaillante cohorte<sup>49</sup>.

« A l'occasion du centenaire de l'indépendance », Maillefer publie *La Révolution Vaudoise. 24 janvier 1798*. Un portrait, le seul, orne cette « notice historique dédiée à la jeunesse des écoles » : celui de Frédéric-César de Laharpe. Le nom de Cart n'y apparaît pas, mais bien l'épisode morgien de 1790<sup>50</sup>. Quant au 24 janvier, il se déroule en l'absence de l'avocat, alors planteur en Amérique, où il n'apprendra la nouvelle que des semaines plus tard. D'autres publications paraissent en 1898. Telle cette *Histoire populaire illustrée du Pays-de-Vaud*, sous la double plume d'Auguste Vulliet

46 Eugène MOTTAZ, « Jean-Jacques Cart et Maurice Glayre. Un épisode de la vie de Maurice Glayre », dans *RHV*, 4<sup>e</sup> année (1896), p. 65.

47 E. MOTTAZ, *op.cit.*, p. 72.

48 E. MOTTAZ, *op.cit.*, p. 73, Cart cité.

49 J. CART, « Jean-Jacques Cart », dans *RHV*, 5<sup>e</sup> année, 1897, p. 364 pour tout notre paragraphe.

50 Paul MAILLEFER, *La Révolution Vaudoise. 24 Janvier 1798. Notice historique dédiée à la jeunesse des écoles par l'Etat de Vaud à l'occasion du centenaire de l'indépendance*, Lausanne, 1898, p. 12.

et d'Alexandre Rochat. Cart n'y fait qu'une unique et brève apparition dans le texte, lors de la fuite des « patriotes » en 1791. En revanche, on y voit, centré sur une page de droite, son portrait, souligné de son nom en majuscules : « JEAN-JACQUES CART »<sup>51</sup>. Le fait est capital car, à notre connaissance, c'est une première pour Cart dans un livre destiné au grand public. L'auteur du tableau, Benjamin-Samuel Bolomey (1739-1819), son contemporain et collègue au Grand Conseil, n'est pas cité.

Le rôle des Vaudois dans les prodromes de la Révolution helvétique intéresse leurs confédérés alémaniques. Ainsi en est-il des historiens zurichois Paul Hirzel et Wilhelm Oechsli qui, en 1898, publient un mémoire bernois sur les troubles de 1790 et 1791 au Pays de Vaud. L'auteur quasi certain de cet inédit est Albert von Frisching (1735-1813), membre de la Haute Commission de Leurs Excellences chargée d'enquêter sur lesdits troubles. Pour nos deux heureux chercheurs, les informations de première main consignées par le commissaire bernois « complètent et rectifient » celles dont fait état Maillefer dans sa thèse<sup>52</sup>. Tel est le cas pour ce qui est de Cart. Le rapport souligne le rôle majeur que joue l'avocat lors d'un repas offert peu avant le 14 juillet 1791 par un homme d'affaires d'Ouchy. A la faveur de ces agapes républicaines, Cart explique longuement aux convives lausannois et morgiens « son projet favori, à savoir pousser Leurs Excellences à convoquer les Etats de Moudon » où, avant 1536, se réunissaient les quatre « bonnes villes » (Moudon, Morges, Nyon, Yverdon)<sup>53</sup>. Ce serait, selon l'orateur, le moyen pour les villes vaudoises de rompre enfin leur isolement en ravivant leur solidarité de jadis et, partant, de souder bientôt tout le Pays de Vaud. Cart est entendu puisqu'on passe aussitôt à la première phase de réalisation, celle purement conviviale consistant à organiser aux Jordils la fête du 14 juillet, deuxième anniversaire de la prise de la Bastille et réplique suisse de la grande cérémonie française de la Fédération.

L'hommage officiel à lui rendu par sa ville natale de Morges – le monument aux trois patriotes est inauguré le 24 janvier 1898 – fait monter la cote populaire de Cart. Voilà l'avocat, le sénateur et l'écrivain désormais mieux connu. Sa notoriété devient proprement nationale. Ainsi en est-il dans l'*Histoire de la nation suisse*, de van Muyden, dont le tome III, traitant notamment de « la Révolution helvétique », paraît à Lausanne en 1899. Cart y est mentionné plusieurs fois. Fait original, à première vue

51 Auguste VULLIET et Alexandre ROCHAT, *Histoire populaire illustrée du Pays-de-Vaud*, Lausanne, 1898, p. 307.

52 P. HIRZELET W. OECHSLI, « Eine Berner Denkschrift über die Unruhen in der Waadt von 1790 und 1791 », dans *Politisches Jahrbuch der Schweizerischen Eidgenossenschaft*, 12<sup>e</sup> année, Berne, 1898, p. 109.

53 P. HIRZEL et W. OECHSLI, *op. cit.*, p.124.

surprenant, il figure parmi les patriotes « modérés », à la fois « les plus nombreux et les plus écoutés »<sup>54</sup>. Le grand Laharpe, « inspiré de tout autres sentiments », n'en est pas. C'est un pur. Les autres, dont la préoccupation majeure est de contrôler la marche de la révolution (Laharpe voudrait au contraire l'accélérer), qui sont-ils ? Réponse de van Muyden : des « opportunistes », sens moderne du terme « modéré », d'emploi courant à l'époque de Cart<sup>55</sup>.

L'évolution historiographique de l'image de Cart s'accompagne de la découverte de faits inédits, fruits de la recherche. Tandis qu'en 1899 Strickler<sup>56</sup> et Jacques Cart<sup>57</sup>, chacun pour soi, mettent en lumière la campagne anticartienne orchestrée par Berne en 1790, Emile Dunant, dont l'ouvrage capital, *Les relations diplomatiques de la France et de la République Helvétique (1798-1803)*, paraît en 1901, montre d'abord le rôle joué par le sénateur dans l'affaire Clavel d'Ussières opposant en 1800 le législatif à l'exécutif à propos de la ligne générale de la révolution<sup>58</sup>. Cart s'y révèle laharprien, c'est-à-dire dénonciateur du coup d'Etat du 7 janvier 1800. Autre fait nouveau relevé par Dunant, la position de Cart à la Consulta (novembre 1802-février 1803). Le Vaudois, favorable à un rythme soutenu des travaux, combat la proposition d'un député du Sântis qui veut attendre les instructions de son canton<sup>59</sup>.

## 1902-1903 : Années fastueuses

En 1902 paraît à Lausanne un ouvrage qui réserve à Cart une place de choix : *La Vie vaudoise et la Révolution. De la servitude à la liberté*, de Charles Burnier. On y trouve, citée d'emblée, une brochure de Jean-Jacques à vocation pédagogique, *Constitution helvétique, suivie d'une explication*, plus connue sous le titre de « Catéchisme de la Constitution helvétique », sortie de presses en 1798, soit l'année même du retour de l'auteur dans sa patrie<sup>60</sup>. D'autres écrits cartiens sont maintes fois mis à contri-

54 B. van MUYDEN, *Histoire de la nation suisse*, t. III, Lausanne, 1899, p. 60.

55 B. van MUYDEN, *op. cit.*, p. 61. Le terme « opportuniste » n'est attesté que depuis 1876, et « opportunisme » depuis 1869. Voir Alain REY (dir.), *Dictionnaire culturel en langue française*, Paris 2005, p. 1147.

56 Joh. STRICKLER, *Die alte Schweiz und die helvetische Revolution*, Frauenfeld, 1899, p. 113 s.

57 Jacques CART, « Jean-Jacques Cart et les partisans des Bernois en 1790 », dans *RHV*, 7<sup>e</sup> année, 1899, p. 246 s.

58 Emile DUNANT, *Les relations diplomatiques de la France et de la république helvétique 1798-1803*, Bâle, 1901, p. 327. Cart apparaît à quatre reprises dans l'ouvrage.

59 Emile DUNANT, *op.cit.*, p. 644. Le grand canton du Sântis avait Saint-Gall comme chef-lieu.

60 Ch. BURNIER, *La vie vaudoise et la Révolution. De la servitude à la liberté*, Lausanne, 1902, p. 12.

bution, témoignant de la sympathie de celui qui, en 1917, succèdera au « colonel » Secretan à la tête de la *Gazette de Lausanne*. Burnier ne cache pas ses choix: ainsi préfère-t-il Reymond, le chef des Bourla-Papey, à Glayre<sup>61</sup>. Il classe Cart parmi les « principiers », « pères des doctrinaires de plus tard »<sup>62</sup>, lesquels, rectifie Burnier, « n'étaient pourtant pas des gens à systèmes »<sup>63</sup>. Du reste, depuis la Consulta à laquelle il participe, Cart devient « principier pratique »<sup>64</sup>. L'avocat et sénateur, à qui l'abolition des droits féodaux est aussi chère qu'à Reymond, est peut-être l'auteur, selon Burnier, de la fameuse « Adresse des 4000 » par laquelle les paysans vaudois demandent en 1800 qu'on respecte la promesse qu'on leur a faite en 1798<sup>65</sup>. Quant à l'affaire non moins spectaculaire des chemins (1790), c'est sans doute sous l'influence de l'habile avocat que, de l'avis de Burnier, Morges a su manœuvrer face à Berne, affirmant son droit quant au fond du litige tout en renonçant à aller plaider sur les bords de l'Aar une cause difficile. A lire Burnier entre les lignes, c'est la fierté cartienne, toute morgienne, qui dicte une telle conduite: on ne risque pas son honneur quand on jouit de la réputation de l'avocat qui gagne.

Cette même année 1902, fastueuse pour la notoriété de Cart, voit encore la parution d'une importante contribution à l'histoire vaudoise, œuvre d'Eugène Mottaz, *Lettres inédites sur la Consulta helvétique (1802-1803)*. La circonstance s'y prête puisqu'il s'agit du centenaire de la médiation de Bonaparte, dans laquelle l'historien propose à voir, plutôt que « l'humiliation de la Suisse », le retour à l'ordre, à la paix voire à la sécurité, « choses absolument nécessaires à la prospérité matérielle d'un Etat »<sup>66</sup>. Dans ce contexte, le rôle du « fougueux avocat de Morges »<sup>67</sup> s'inscrit dans celui de la délégation vaudoise, forte de sept membres (Monod, Muret, Louis Secretan, Pidou, Cart, Pellis, Bégoz) et chargée de la rédaction de la constitution du futur canton. L'ex-sénateur, à la différence de ses collègues favorables à une formule à mi-chemin entre la centralisation helvétique en place et une fédération d'un nouveau genre, s'y montre intransigeant « cantonaliste »<sup>68</sup>. Et Mottaz de préciser: « Il (Cart) ne

61 Ch. BURNIER, *op.cit.*, p. 282.

62 Ch. BURNIER, *op.cit.*, p. 323.

63 Ch. BURNIER, *op.cit.*, p. 356.

64 Ch. BURNIER, *op.cit.*, p. 377.

65 Ch. BURNIER, *op.cit.*, p. 329.

66 Eug. MOTTAZ, « Lettres inédites sur la Consulta helvétique (1802-1803) », dans *Etrennes helvétiques*, par Eugène SECRETAN, seconde année, Lausanne, 1902, p. 199.

67 Eug. MOTTAZ, *op.cit.*, p. 166.

68 Eug. MOTTAZ, *op.cit.*, p. 186.

parvint pas à se mettre d'accord avec ses collègues pour une rédaction commune et il présenta un rapport particulier.» A noter que le texte de Mottaz est agrémenté de cinq portraits (images et notices biographiques) à l'exclusion de celui de Cart.

Son portrait, on le trouve en bonne place et en grand format au centre de l'une des planches iconographiques composant l'essentiel du livre intitulé *Au Peuple Vaudois 1803-1903* et publié à Lausanne par le « Comité des fêtes du Centenaire ». Cette planche, la huitième sur quatre-vingt-dix, porte en titre le mot « Patriotes »<sup>69</sup>. Cart y est entouré de Jean-Samuel François, Emmanuel Develey, Gabriel-Antoine Miéville et Louis-François Cassat, autrement dit, en termes d'aujourd'hui, d'intellectuels engagés. On se plaît à penser que des liens d'amitié, du moins aux yeux de l'éditeur, unissaient les cinq hommes. Cart est également bien présent dans l'étude très documentée d'Emile Couvreur, *Comment est née la Constitution vaudoise de 1803*, parue elle aussi à Lausanne en 1903. On y lit notamment ceci : « [...] Jean-Jacques Cart occupe une place au premier plan de la députation, dont il est d'ailleurs le doyen d'âge, bien qu'il n'ait pas encore soixante ans. [...] Ce personnage singulier déploie pour le triomphe des idées qu'il croit bonnes une fougue vraiment juvénile, une persévérance qui va jusqu'à la persécution. Dès la seconde séance de la Consulta, il prend la parole, prépare pour la troisième un Mémoire sur la constitution du canton de Vaud et un autre sur la constitution de la Suisse ; il écrit lettres sur lettres au sénateur Dèmeunier, soulève des objections, propose des modifications, produit des arguments à l'appui. »<sup>70</sup> De ces documents cartiens, puisés dans les archives parisiennes, Couvreur en publie huit.

S'agissant de la place faite à Cart lors du centenaire de la souveraineté vaudoise (1803-1903), Maillefer tranche avec Couvreur. Dans son *Histoire du Canton de Vaud dès les origines*, parue à Lausanne en 1903, le professeur à l'Université suit la même ligne paradoxale que le privat-docent qu'il était en 1892 : Cart, abondamment cité comme témoin, disparaît ou presque comme acteur. De cet effacement, voici un exemple : « [...] La République vaudoise doit beaucoup aux hommes de valeur que furent Henri Monod, Jules Muret, Auguste Pidou et tant d'autres. »<sup>71</sup> Comme bien l'on pense, Cart n'a l'honneur d'aucune des 248 illustrations annoncées en page de titre.

**69** La cote de notoriété des hommes de 1803 ressort de la hiérarchie des planches : pl. 1 (Fr.-C. de La Harpe), pl. 2 (Monod), pl. 3 (Muret, Pidou), pl. 5 (Amédée de La Harpe, Boinod), pl. 6 (Glayre). La planche 7 donne la liste des convives payants du banquet des Jordils de 1791. Cart, co-organisateur, n'y figure pas.

**70** Emile COUVREUR, *Comment est née la Constitution vaudoise de 1803*, Lausanne, 1903, p. 25 s.

**71** Paul MAILLEFER, *Histoire du Canton de Vaud dès les origines*, Lausanne, 1903, p. 433.

Cet honneur, Cart le venge dans l'exposition du Vieux-Lausanne qui, en 1903 à la Grenette, présente les portraits des patriotes vaudois peints par Bolomey il y a un siècle. En outre, la presse de 1803, dépouillée par Maxime Reymond à l'occasion du centenaire, fait l'objet d'un livre, *Le Canton de Vaud en 1803. Ephémérides publiées par la Feuille d'avis de Lausanne*, où Cart occupe une place enviable comme député au Grand Conseil. Il apparaît d'abord comme le mieux élu des candidats après Monod, Muret et Laharpe, lequel renonce à son siège. Le lecteur de 1803 apprend aussi que le député Cart, qui est également juge en appel au Tribunal cantonal, ne chôme pas ; il œuvre dans plusieurs commissions importantes, dont celle, qu'il préside, des comptes de l'Etat. Enfin, Reymond indique Cart publiciste comme source complémentaire de son ouvrage commémoratif<sup>72</sup>.

1903 voit encore la parution d'un autre ouvrage d'importance majeure, *Les Bourla-Papey et la Révolution vaudoise*, par Eugène Mottaz. Dans sa Préface, l'auteur écrit que, si « la Révolution de 1798 », œuvre des villes, marque l'émancipation politique du Pays de Vaud, « celle de 1802 », œuvre principalement des campagnards et des « patriotes aux idées les plus avancées », marque l'émancipation économique, et ce « par le moyen de la suppression totale et définitive des droits féodaux »<sup>73</sup>. Or, les droits féodaux et leur abolition sont l'un des dossiers favoris de Cart. Raison pour laquelle l'avocat occupe une place non négligeable dans l'étude solide de Mottaz. Retenons un fait : en 1802, Cart agit en tant que médiateur des Bourla-Papey. On lit : « Le 8 mai, au matin, J.-J. Cart, ex-sénateur, se présenta au citoyen Kuhn, comme parlementaire des insurgés. »<sup>74</sup> Toutefois, comme le montre Mottaz, sa mission sera un échec.

Pour l'ascension de Cart dans la mémoire collective de 1903, le succès appelle le succès. En voici une nouvelle illustration. C'est alors que paraît à Neuchâtel, couronné par l'Académie française, l'ouvrage majeur de Virgile Rossel, *Histoire littéraire de la Suisse romande des origines à nos jours*. L'historien de la littérature consacre à Cart une page remarquable de sagacité. Faute de place, on ne retiendra de son portrait circonstancié que la première phrase, assez explicite quant à l'opinion qu'il se fait du Vaudois : « L'écrivain le plus distingué de la révolution vaudoise est *Jean-Jacques Cart* (1747 à 1813), un pamphlétaire de race, dont le style âpre et nerveux plaît malgré quelques négligences. »<sup>75</sup>

<sup>72</sup> Maxime REYMOND, *Le Canton de Vaud en 1803. Ephémérides publiées par la Feuille d'avis de Lausanne*, Lausanne, 1903, accompagne son travail d'une table analytique qui permet de repérer la présence de Cart dans l'espace public vaudois en 1803. Pour l'exposition du Vieux-Lausanne, voir p. 130, note.

<sup>73</sup> Eugène MOTTAZ, *Les Bourla-Papey et la Révolution vaudoise*, Lausanne, 1903, Préface, p. VI.

<sup>74</sup> Eugène MOTTAZ, *op.cit.*, p. 110.

<sup>75</sup> Virgile ROSSEL, *Histoire littéraire de la Suisse romande des origines à nos jours*, édition illustrée, Neuchâtel 1903, p. 498. Cart ne figure pas parmi les quatre cents gravures qui ornent l'ouvrage.

## L'apport alémanique

Au lendemain des fastes cartiens du double centenaire de 1798-1803, on pourrait s'attendre à un certain essoufflement. Détrompons-nous. La plume des Vaudois fléchit mais ne tarit pas, comme on va le voir, mais surtout elle est encouragée par celle des Alémaniques.

De ces derniers, sept publications au moins retiennent l'attention. En 1906, Johannes Strickler découvre une lettre inédite montrant les relations de Cart avec Finsler, ministre helvétique des finances; ce dernier félicite le sénateur – « éminente figure de l'Helvétique », précise l'archiviste fédéral<sup>76</sup> – de ses judicieuses propositions pour améliorer la fiscalité, désastreuse, de l'Etat central en difficulté. En 1917, Hermann Büchi, spécialiste de la révolution helvétique, décrit par le menu l'histoire des partis politiques à l'œuvre au sein du premier parlement du pays, de 1798 à 1800.<sup>77</sup> Il y voit s'affronter « Suisse allemande et Suisse romande », préfiguration, dit-il dans son Introduction, de l'antagonisme ethno-linguistique qui prévaut en ce moment (Première Guerre mondiale). Pour Büchi, tout se passe comme si la Suisse avait vécu un premier « fossé moral » à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans ce contexte, Cart apparaît fréquemment sous la plume de Büchi. En 1920, Robert Grimm, de sa prison de Blankenbourg où il était enfermé pour délit politique et dont il vient de sortir, livre au public sa *Geschichte der Schweiz in ihren Klassenkämpfen*, dans laquelle les Vaudois Cart et Laharpe – notons la hiérarchie – sont campés en « propagandistes révolutionnaires »<sup>78</sup>. Plume engagée s'il en est, le leader socialiste donne de la « Révolution helvétique » une interprétation marxisante à souhait: bourgeoisie montante et aristocratie dominante s'affrontent sur le plan national en une typique lutte de classes! En 1925, Hermann Büchi, dans sa très fouillée *Vorgeschichte der helvetischen Revolution*, évoque « la proscription des chefs les plus prestigieux de l'opposition, Jean-Jacques Cart et Amédée de Laharpe, ainsi que l'humiliation blessante infligée aux villes vaudoises » lors de la cérémonie d'expiation de Lausanne (1791)<sup>79</sup>. En 1925 également, paraît l'édition originale allemande

76 J. STRICKLER, « Fragment eines Briefwechsels zwischen J. J. Cart und Finanzminister Finsler (1799 Mai 9) », dans *Anzeiger für Schweizerische Geschichte*, nouvelle série, 10e année, 1906-1909, p. 47 s.

77 Hermann BÜCHI, « Die politischen Parteien im ersten schweizerischen Parlament (12. April 1798 – 7. August 1800) ». Die Begründung des Gegensatzes zwischen deutscher und welscher Schweiz », dans *Politisches Jahrbuch der Schweizerischen Eidgenossenschaft*, 31e année, 1917, p. 155 - 428.

78 Robert GRIMM, *Geschichte der Schweiz in ihren Klassenkämpfen*, Berne 1920, p. 259.

79 Hermann BÜCHI, *Vorgeschichte der helvetischen Revolution*, première partie: *Die Schweiz in den Jahren 1789-1798*, Soleure 1925, p. 10.

de l'imposant ouvrage d'Arthur Boethlingk<sup>80</sup> sur Laharpe, tombeur de Napoléon grâce à l'épée du tsar Alexandre son prestigieux pupille. L'auteur, hagiographe politique autant qu'érudit informé à bonne source, y fait état du jeune Hegel, traducteur des *Lettres de Jean-Jaques Cart à Bernard Demuralt, Trésorier du Pays de Vaud*, publiées à Paris en 1793. Hegel, le philosophe de demain, avait eu connaissance de cette diatribe quand il était précepteur à Berne. Le jeune Allemand indiscipliné, qui supportait mal la tutelle de ses maîtres suisses, se vengeait de sa condition subalterne par le truchement de Cart, sujet vaudois de Leurs Excellences<sup>81</sup>. En 1931, Hans Staehelin, dans son étude intitulée *Die Civilgesetzgebung der Helvetik*, place Cart au nombre des éminents juristes de l'aile vaudoise du parti des patriotes qui, à Berne, procèdent à la réforme en profondeur du droit civil, sans parvenir cependant à la création d'un code national<sup>82</sup>. Enfin, en 1934, Hans Georg Wirz édite *Revolutions-Geschichte der Republik Bern 1789-1815*, œuvre du patricien bernois Abraham Friedrich von Mutach (1765-1831), où l'on voit que, lorsqu'il s'est agi d'indemniser les patriotes persécutés sous l'Ancien Régime, affaire traitée en 1798-1799 par le parlement helvétique, certains demandeurs auraient abandonné la partie en acceptant un arrangement à l'amiable: « Jenner, écrit von Mutach, ferma ainsi la bouche à certains criards », au nombre desquels Cart, qui aurait reçu 3200 livres – très belle somme! – moyennant renonciation à la publication d'un libelle et déclaration sur l'honneur à l'endroit de l'ancien gouvernement<sup>83</sup>.

## La période de l'entre-deux-guerres

Dans sa dernière lettre au trésorier de Muralt, en date du 24 juillet 1793, Cart annonce son départ pour l'Amérique<sup>84</sup>. Qu'y fait-il exactement? On l'ignore tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est en 1915 seulement que, grâce à la *Revue historique vaudoise*,

80 Arthur BOETHLINGK, *Der Waadländer Friedrich Caesar Laharpe, der Erzieher und Berater Alexanders I. von Russland, des Siegers über Napoleon I. und Anbahner der modernen Schweiz*, 2 vol., Berne-Leipzig, 1925.

81 Arthur BOETHLINGK, *op.cit.*, p. 22 s. En 1921, Johannes DIERAUER, dans la seconde édition originale allemande de son *Histoire de la Confédération suisse*, signale déjà (vol. IV) le rôle de Hegel comme traducteur de Cart.

82 Hans STAEBELIN, *Die Civilgesetzgebung der Helvetik*, Berne, 1931, p. 378.

83 A. Friedrich von MUTACH, *Revolutions-Geschichte der Republik Bern 1789-1815*, herausgegeben von Hans Georg WIRZ, Berne, Leipzig, 1934, p. 97.

84 *Lettres de Jean-Jaques Cart à Bernard Demuralt, Trésorier du Pays de Vaud, sur le droit public de ce Pays, et sur les événemens actuels*, Paris, 1793, p. 332.

on apprend, par les lettres de sa fille Jenny, qu'il s'est établi planteur dans un vaste domaine de l'Etat de New York<sup>85</sup>. Avant même son retour en 1798, il écrit au Directoire français pour dénoncer une nouvelle fois ce qu'il appelle la « tyrannie » de Berne et demander son intervention en faveur du Pays de Vaud. C'est Jacques Cart qui, grâce à ses recherches parisiennes, a découvert ce document précieux de 1797. Ce dernier est publié en 1914<sup>86</sup>. On peut y voir un hommage posthume au chercheur, mort dans la capitale française le 26 juin 1913.

Dans l'historiographie des années 1914 à 1945, Cart apparaît encore à plusieurs reprises. C'est ainsi qu'en 1918 les lecteurs de la *Revue historique vaudoise* apprennent que le « bouillant patriote et pamphlétaire morgien » a été l'avocat quasi attitré de la commune du Châtelard, qu'il a défendue dans trois procès, dont deux contre le baron de Bondely<sup>87</sup>. En 1924, sous la plume de L.M. (Louis Mogeon ?), le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* donne la notice, accompagnée de son portrait, du patriote vaudois et du polémiste « au ton très mordant »<sup>88</sup>. En 1930, Maxime Raymond ajoute au dossier déjà bien documenté de la Consulta une pièce inédite, le projet de base de constitution vaudoise élaboré par les députés vaudois, dont Cart. L'historien profite de l'occasion pour souligner le côté moqueur de Jean-Jacques<sup>89</sup>. En 1939, Mogeon, dans une modeste brochure sans lieu ni date, peut-être publiée à compte d'auteur, manifeste un changement de ton : en quelques pages railleuses, il moque l'apôtre de la Révolution vaudoise qui, planteur outre-Atlantique, avait des esclaves à son service. Au passage, l'auteur constate qu'en 1938 c'est « discrètement » qu'on a fêté le centenaire de la mort de Frédéric-César de Laharpe<sup>90</sup>. En 1944, Emile Küpfer présente une nouvelle version, légèrement revue et corrigée, de *L'affaire du « Grand-Chemin » à Morges, de 1782 à 1792*. Au nombre de ses devanciers, l'historien morgien ne cite jamais Maillefer, lequel, on l'a vu, minimisait le rôle de la « bonne ville ». Il réserve en revanche une bonne place à Burnier, inconditionnel de Cart. Il montre comment Monod et Cart mènent le même combat sur fond de rivalité per-

85 Othon GUERLAC, « Une Vaudoise aux Etats-Unis », dans *RHV*, 23<sup>e</sup> année, 1915, p. 77 s.

86 J. CART, « Jean-Jacques Cart et le Directoire de la République française en 1798 », dans *RHV*, 22<sup>e</sup> année, 1914, p. 1 s. Le mémoire de Jean-Jacques est cité par bouts et morceaux dans l'article même.

87 P. HENCHOZ, « Un plaidoyer pamphlet de J.-J. Cart, avocat », dans *RHV*, 26<sup>e</sup> année, 1918, p. 244 s.

88 *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, t. 2, Neuchâtel, 1924, p. 420.

89 Maxime REYMOND, « L'origine de la Constitution vaudoise de 1803 », dans *RHV*, 38<sup>e</sup> année, 1930, p. 203.

90 L. MOGEON, *Jean-Jacques Cart*, s.l.n.d. [Lausanne, 1939], p. 3. La discrétion dont parle Mogeon est relative car la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie consacre l'édition 1938 de la *RHV* à Laharpe.

sonnelle<sup>91</sup>. En 1945, dans *La Suisse et la Révolution française*, Edouard Chapuisat affirme que les *Lettres* de Cart « à son ami Bernard de Muralt [...] eurent une grande influence sur les esprits »<sup>92</sup>. Le mot « ami » a tout son poids car les deux hommes avaient longtemps fraternisé.

## Autour des cent-cinquante ans du canton de Vaud

Les cent cinquante ans de la souveraineté vaudoise (1803-1953) apportent leur pierre à la construction mémorielle de Cart. Dès 1949, Louis Junod, en révélant le rôle de la franc-maçonnerie morgienne dans l'agitation révolutionnaire des années 1790-1791, souligne la présence remarquée de l'avocat aux dîners d'Ecublens du 25 juin 1791 et d'Ouchy du 10 juillet suivant.<sup>93</sup> Or le « frère » n'est pas inscrit à la loge des « Amis unis » fondée en 1790. Junod ne donne aucune explication de cette apparente anomalie, alors même que, dans toute loge, la fonction d'orateur – ce qu'a été Cart aux deux agapes – est l'une des plus importantes. Initié ou non, Cart retient encore l'attention de Junod quand, en 1950, il publie du Morgien en fuite trois lettres inédites trouvées dans les archives bernoises et datant de 1793. Elles renseignent sur sa vie avant son départ en Amérique<sup>94</sup>. Qu'était-elle quand, dans les années 1780, il brillait comme avocat à Morges ? On l'apprend grâce aux *Souvenirs inédits* de Henri Monod, publiés en 1953 par Junod encore et Jean-Charles Biaudet. Monod, dont c'est le bicentenaire de la naissance (1753-1953), relate sur plusieurs pages l'altercation violente et le procès subséquent qui l'a opposé à Cart en 1780 et dont on a vu plus haut la version de Laharpe<sup>95</sup>. En cette même année 1953, le portrait acide de Cart est également brossé par un autre de ses contemporains, Philippe Secretan (1756-1826). Dans son copieux journal, où Frédéric Barbey puise quelques éléments, le président du Tribunal cantonal raconte comment, en 1809, son collègue Cart, alors

91 Emile KÜPFER, « L'affaire « du Grand Chemin » à Morges, de 1782 à 1792 », dans *Mélanges d'histoire et de littérature offerts à M. Charles Gilliard*, Lausanne, 1944, p. 450, 463 et 466.

92 Edouard CHAPUISAT, *La Suisse et la Révolution française. Episodes*, Genève-Annemasse, 1945, p. 127.

93 Louis JUNOD, « La loge des « Amis Unis » de Morges et les événements révolutionnaires de 1791 au Pays de Vaud », dans *RHV*, 57<sup>e</sup> année, 1949, p.170 et 172, notamment.

94 Louis JUNOD, « Trois lettres inédites », op.cit., p. 35 s.

95 Henri MONOD, *Souvenirs inédits*, présentés, édités et annotés par J.-C. Biaudet et Louis Junod, Lausanne, 1953 (BHV 15).

sexagénaire, fomenta la cabale pour lui ravir son poste<sup>96</sup>. De fait, Cart présidera la plus haute instance judiciaire du canton de Vaud en 1810. Enfin, en 1954, Emile Küpfer, décrivant Morges au temps de l'Helvétique, met Cart en scène à maintes reprises, notamment quand, à la suite du coup d'Etat helvétique du 7 août 1800, il est exclu du Sénat en même temps que son collègue et parent Jules Muret. Et Küpfer de rapporter la « boutade amère » de Cart: « Reprenons plutôt nos anciens fers, tombons à genoux et invoquons l'ours. »<sup>97</sup>

## Une riche moisson pour la fin du xx<sup>e</sup> siècle

Le demi-siècle compris entre le double anniversaire de 1948-1953 et celui de 1998-2003, loin d'être une période creuse pour la mémoire cartienne, est jalonné de maintes publications qui viennent l'alimenter et l'enrichir. En 1957, l'historien et journaliste Cécile-René Delhorbe montre comment, en 1792, Cart tente, mais en vain, d'actionner les autorités françaises pour obtenir de Leurs Excellences de Berne de rentrer en Suisse<sup>98</sup>. En 1963, Silvio Spahr, dans son étude fouillée sur l'éveil du sentiment patriotique vaudois à l'époque de la République helvétique et dans les décennies antérieure et postérieure, voit dans Cart et les cousins Laharpe les trois pionniers du mouvement. Sous l'Helvétique et la Médiation mêmes, Cart déploie une activité fébrile voire brouillonne au service de la patrie, qu'elle soit suisse ou vaudoise, centralisée ou fédéralisée, mais, aux yeux de Spahr, il n'a « ni la personnalité ni la stature politique » de Frédéric-César, son compagnon d'armes<sup>99</sup>. En 1969, Ariane Méautis, analysant l'impact de la propagande du Club helvétique de Paris dans le Pays de Vaud, en minimise la portée dans les campagnes et considère que Cart, par son rayonnement personnel, pourrait avoir inspiré la requête audacieuse d'une commune rurale comme celle de Colombier, qui ose contester la fiscalité ber-

96 Frédéric BARBEY, *Libertés vaudoises d'après le journal inédit de Philippe Secretan (1756-1826)*, Genève, 1953, p. 296 s.

97 Emile KÜPFER, « Morges au temps de la République Helvétique », dans *RHV*, 62 année, 1954, p. 163.

98 C.-R. DELHORBE, « Encore Jean-Jacques Cart », dans *RHV*, année 1957, p. 187 s.

99 Silvio SPAHR, *Studien zum Erwachen helvetisch-eidgenössischen Empfindens im Waadtland*, Zurich, 1963, p.123. Spahr consacre un chapitre à chacun des « patriotes » Laharpe, Monod, Glayre et Boisot. Quant à Cart le précurseur, il fait bonne figure dans les chapitres 2 (Vaud dans la prérévolution) et 3 (Vaud sous l'Helvétique).

noise<sup>100</sup>. En 1973, l'*Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud* fait un constat similaire : avant 1798, y lit-on, les Vaudois se sentent plus proches des Bernois que des Français, hormis quelques « prophètes » tels que Cart ou Frédéric-César de Laharpe<sup>101</sup>. En 1973 encore, Arthur Mojonnier, original et admiratif, jette sur ce prophète morgien un tout autre regard. Dans son riche ouvrage, « *Histoire de la Confédération par le texte et par l'image* », l'historien écrit : « Le Vaudois J.-J. Cart, Carl Wieland, le bourgmestre de Bâle, et Napoléon, (...) Premier Consul, préconisaient l'exemple des Etats-Unis d'Amérique lorsque la République helvétique eut démontré son incapacité. Mais il fallut attendre la Régénération pour que l'on commençât à s'occuper de l'application des institutions américaines. »<sup>102</sup>

Le 175<sup>ème</sup> anniversaire de la souveraineté vaudoise, en 1978, est marqué par un événement important, le lancement de la publication – œuvre de longue haleine – de la volumineuse correspondance de Frédéric-César de Laharpe. Cart y apparaît d'emblée, quoique discrètement. Dans ses « conseils sur des ouvrages principalement historiques à lire ou à consulter », le précepteur, à la veille de quitter le grand-duc Alexandre (on est en 1795), lui recommande les fameuses *Lettres de Jean-Jaques Cart à Bernard Demuralt*, parues il y a deux ans et qui, remarque La Harpe, « peuvent fournir quelques lumières sur la Suisse »<sup>103</sup>. Aussi est-il permis de penser que le futur tsar de toutes les Russies a peut-être lu le bestseller du polémiste suisse, ordonné de saisie et sévèrement interdit dans le canton de Berne comme aussi dans celui de Fribourg<sup>104</sup>. Et pourtant lu, apprécié et jugé en terre neuchâteloise par Isabelle de Charrière<sup>105</sup>.

1986 : septième centenaire de Morges, fondée en 1286. Dans l'ouvrage commémoratif tiré à 3750 exemplaires et dédié notamment « aux jeunes citoyens à l'occasion de leurs dix-huit ans »<sup>106</sup>, « les trois patriotes morgiens » – dans l'ordre Monod, Muret

100 Ariane MEAUTIS, *Le Club helvétique de Paris (1790-1791) et la diffusion des idées révolutionnaires en Suisse*, Neuchâtel, 1969, p. 153 note.

101 *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, vol. 4, *L'Histoire vaudoise*, Lausanne, 1973, p. 163.

102 ARTHUR MOJONNIER, *Histoire de la Confédération par le texte et par l'image*, Zurich, 1973, p. 435.

103 *Correspondance de Frédéric-César de La Harpe et Alexandre Ier*, publ. par Jean-Charles BIAUDET et François NICOD, t. I<sup>er</sup>, Neuchâtel, 1978, p. 130.

104 Marius MICHAUD, *La contre-révolution dans le canton de Fribourg (1789-1815). Doctrine, propagande et action*, Fribourg, 1978, p. 105.

105 Isabelle de CHARRIERE (Belle de Zuylen), *Correspondance*, vol. IV (avril 1793-décembre 1794), Amsterdam, 1982, p. 653 s. et 670.

106 Robert CURTAT, *Morges. Sept siècles d'histoire vivante 1286-1986*, Morges, 1986, Dédicace, p. 7.

et Cart – sont honorés chacun d’une notice biographique<sup>107</sup>. En revanche, le portrait de Cart n’y figure pas, à la différence de ceux de Monod et de Muret, qui furent, il est vrai, landammans du canton de Vaud. C’est d’ailleurs sous cette appellation d’origine alémanique qu’ils sont souvent désignés par leurs biographes.

1989: bicentenaire de la Révolution française. Une importante exposition, accompagnée d’un livre très documenté et remarquablement illustré, « *La Suisse & la Révolution Française. Images, caricatures, pamphlets* », présente au public un panorama des multiples incidences de « 89 » sur la Suisse et spécialement sur le Pays de Vaud. Cart – son portrait par Bolomey figure à l’exposition même, mais pas dans le livre – y fait l’objet de plusieurs notices sous la plume avertie de l’iconographe Pierre Chessex<sup>108</sup>.

Dans le sillage du bicentenaire de « 89 » et à l’approche de celui de « 98 », d’importants ouvrages scientifiques paraissent. Cart n’y est pas oublié. En voici quelques exemples. En 1991, Olivier Meuwly, historien du droit, relate en quelques mots son rôle à la Consulta et sous la Médiation. Sa notice biographique, lapidaire à l’instar de celle des autres acteurs de l’époque, est libellée comme suit: « révolutionnaire dès 1798. Député à la Consulta; député de 1803 à 1813. Conservateur. »<sup>109</sup> On voit dans quel sens va la trajectoire! En 1992, Philippe Conod, historien du droit lui aussi, range Cart au panthéon des « Pères de la patrie »<sup>110</sup>. En 1996, Anne-Lise Delacrétaz, historienne de la littérature, écrit que « seuls des patriotes aussi ardents » que Laharpe et Cart « pouvaient insuffler l’esprit de la Révolution dans le Pays de Vaud, sous la domination de Leurs Excellences de Berne »<sup>111</sup>. En 1997 enfin, un ouvrage collectif sur Hegel en Suisse revient sur la traduction allemande des Lettres de Cart à de Muralt et fournit d’utiles détails sur cette première publication du philosophe, qui, lit-on, « ne fut ni réactionnaire ni révolutionnaire, et pas non plus libéral au sens actuel du terme »<sup>112</sup>.

**107** Robert CURTAT, *op.cit.*, p. 102 (notice sur Cart malheureusement entachée de quelques erreurs).

**108** *La Suisse & la Révolution française. Images, caricatures, pamphlets*, Lausanne, 1989, p. 42 et 94.

**109** Olivier MEUWLY, *Histoire des droits politiques dans le canton de Vaud de 1803 à 1885*, Lausanne, 1991, p. 272

**110** Philippe CONOD, *Le code de procédure civile vaudois de 1824 ou la fidélité à la pratique judiciaire*, Yverdon, 1987, p. 27 s., 35, 42, 45, 48.

**111** Roger FRANCILLON (dir.), *Histoire de la littérature en Suisse romande*, vol. I<sup>er</sup>, du Moyen Age à 1815, Lausanne, 1996, p. 352.

**112** Helmut SCHNEIDER, Norbert WASZEK (Hrsg.), *Hegel in der Schweiz (1793-1796)*, Berne, 1997, p. 207. En 1997 encore, paraît à Schaffhouse, de Wolfgang von WARTBURG, *Die grossen Helvetiker. Bedeutende Persönlichkeiten in bewegter Zeit 1798-1815*, qui mentionne dans ce panthéon de douze hommes de l’Helvétique les Vaudois Laharpe (directeur) et Muret (sénateur), mais pas le sénateur Cart. L’absence de Monod s’explique par le fait qu’il n’a pas siégé à Berne.

1998 : bicentenaire de l'émancipation vaudoise. Plusieurs ouvrages de poids, où la présence de Cart apparaît désormais incontournable, marquent l'événement. Le tome III de la *Correspondance de Frédéric-César de La Harpe sous la République helvétique*, qui présente l'homme du Directoire dans ses œuvres, contient notamment les deux lettres ouvertes que lui adresse Cart de retour d'Amérique et qui paraissent à Lausanne en 1799<sup>113</sup>. De la plume de la journaliste Corinne Chuard assistée d'une vingtaine d'historiens et historiennes, paraît aussi *1798 : à nous la liberté. Chronique d'une révolution en Pays de Vaud*, livre où Cart intervient à maintes reprises, mais dont le portrait, curieusement, brille par son absence, alors que celui de plus d'une vingtaine d'acteurs de tout bord, souvent en couleurs, agrémentent le texte<sup>114</sup>.

D'une autre veine est *De l'Ours à la Cocarde. Régime bernois et révolution en pays de Vaud (1536-1798)*, publication collective d'inspiration universitaire et muséographique qui montre comment « l'autorité intellectuelle et morale (des) révolutionnaires fera, longtemps encore après leur mort, grande impression sur le peuple vaudois ». Et citer en tête Cart, « pamphlétaire redoutable et fin connaisseur du système politique de la jeune république américaine »<sup>115</sup>. Autre livre d'un genre tout aussi différent, *La Ville de Morges*, par Paul Bissegger, historien de l'architecture et de l'urbanisme, dans la grande collection de la Société d'histoire de l'art en Suisse ; on y voit, outre le monument des trois patriotes, la maison de Cart, « édifice au classicisme tranquille, très conservateur pour l'époque (et qui) peut surprendre de la part d'un voyageur et d'un politicien progressiste »<sup>116</sup>. Enfin, paru en 1999, *Bon peuple vaudois, écoute tes vrais amis !*, somme précieuse de discours, proclamations et pamphlets diffusés au temps de la révolution (1797-1798), dûment identifiés, bibliographiés (avec cotes de bibliothèques) et commentés, y compris les écrits de Cart et les factums anticartiens. S'ajoutent à ces publications majeures deux articles de plume autorisée : Denis Tappy, historien du droit, publie le « mémoire à consulter » de Cart (1790)<sup>117</sup>, tandis que Michel Vovelle présente les

113 *Correspondance de Frédéric-César de La Harpe sous la République helvétique*, publ. par Marie-Claude JEQUIER, t. III, Genève, 1998, p. 561.

114 Le portrait de Muret ne figure pas non plus dans le livre.

115 *De l'Ours à la Cocarde. Régime bernois et révolution en pays de Vaud (1536-1798)*, Lausanne, 1998, p. 203.

116 PAUL BISSEGER, *La Ville de Morges*, Bâle, 1998 (Les monuments d'art et d'histoire du Canton de Vaud. T. V), p. 345.

117 DENIS TAPPY, « Révolutionnaires vaudois et libertés médiévales : Jean-Jacques Cart et son « Mémoire à consulter » », dans *Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*, vol. 56, 1999, p. 199 s.

Vaudois vus de France et qualifie Cart de « patriote légaliste »<sup>118</sup>. Enfin, lors d'un colloque international tenu en 2001 au Musée de la Révolution française à Vizille près de Grenoble, Georges Andrey brosse le portrait du « Jacobin suisse » en citant comme exemple le sénateur Cart<sup>119</sup>.

Comme pour préparer 2003, et plus spécialement le « 24 avril », paraît un livre fort utile – d'autres l'accompagnent comme on le verra plus bas – *Le Grand Conseil vaudois de 1803*, œuvre de Pierre-Yves Favez et Gilbert Marion. Il fournit sur Cart des renseignements inédits et d'autres qui rectifient la tradition. Etienne Hofmann, collaborateur de l'ouvrage, constate que « la vie de Cart est mal connue bien qu'il ait joué un rôle politique important. »<sup>120</sup> Le Morgien suit des cours de droit à Genève, mais n'est pas inscrit au « Livre du Recteur » de l'Académie. Serait-ce en Angleterre qu'il aurait obtenu son doctorat en droit ? se demande Hofmann. De retour en Suisse, il œuvre à Berne comme sénateur, et ce, affirme l'historien, jusqu'en 1802. Sous la Médiation, il préside le Tribunal d'appel et rédige les Codes civil et criminel. La notice s'achève par la liste complète des nombreux cercles électoraux qui, en 1803, ont voté en faveur du « docteur Cart », candidat au Grand Conseil. En 1808, Cart, « juge d'appel », est brillamment réélu. Il meurt à Lausanne le 19 septembre 1813.

## Le bicentenaire du canton et de l'Acte de Médiation

Arrive 2003. Constat majeur: désormais, ce n'est pas seulement le bicentenaire de la création du canton de Vaud en tant qu'Etat qui est célébré, mais aussi celui de l'Acte de Médiation et de la création de la Confédération des XIX cantons, fondée non pas sur un vétéro-fédéralisme servile, simple copier-coller de l'Ancien régime, mais sur un néo-fédéralisme moderne dûment pensé et longuement négocié<sup>121</sup>. C'est ce qui

**118** Michel VOVELLE, « Vu de France: l'exception vaudoise ou les plus intimes alliés de la Grande Nation », dans *RHV*, vol. 107, Lausanne, 1999, p. 45.

**119** Georges ANDREY, « Le Jacobin suisse. Images et portrait d'un acteur oublié de la République helvétique (1798-1803) », dans *La Révolution française. Idéaux, singularités, influences*, Grenoble, 2002, p. 131 s.

**120** Pierre-Yves FAVEZ, Gilbert MARION, *Le Grand Conseil vaudois de 1803. Notices biographiques des députés élus en 1803, 1808 et 1813*, Lausanne, 2002, p. 56.

**121** Pour une nouvelle interprétation de la Consulta et de l'Acte de Médiation, voir Georges ANDREY et Alain-Jacques CZOUZ-TORNARE, *Louis d'Affry 1743-1810. Premier landamman de la Suisse*, Genève, Slatkine, 2003, chap.II, La Consulta. Voir aussi Alain-Jacques CZOUZ-TORNARE (dir.), *Quand Napoléon Bonaparte recréa la Suisse*, Paris, 2005.

ressort principalement des colloques scientifiques organisés en Suisse et à Paris. Dès 2002, plusieurs publications préludent à ce revirement historiographique. En voici deux : à Genève, Victor Monnier publie une série de documents inédits puisés dans les archives parisiennes et relatant la genèse de l'Acte de Médiation du 18 février 1803. Le Vaudois Cart, membre de la Consulta, y est présenté en bonne et due forme<sup>122</sup> ; à Lausanne, dans un impressionnant volume groupant une cinquantaine d'auteurs, Denis Tappy décrit « Les Vaudois à la Consulta » sans oublier Cart, « révolutionnaire de la première heure, mais aussi esprit versatile, [...] résolument centralisateur au début de la Révolution, (puis), des sept Vaudois à Paris le plus favorable à une structure fédéraliste »<sup>123</sup>. La réflexion historique se poursuit naturellement en 2003, notamment dans les Actes du Colloque européen de Genève, où Napoléon Bonaparte, bientôt auteur du Code civil, est campé en « forgeron » d'une société nouvelle<sup>124</sup>. Modernisation à laquelle, à nos yeux, Cart, séduit par le Médiateur pour ses talents de diplomate, contribue comme forgeron vaudois.

Forgeron de la société mais aussi des idées, Cart participe activement à ce que Gérard Arlettaz appelle « l'émergence de la pensée libérale ». Dès 1800, le sénateur, ardent avocat de la démocratie représentative, dénonce les dérives de ceux qui voudraient y « introduire des éléments de cooptation et d'exclusion »<sup>125</sup>. Une démocratie de citoyens propriétaires responsables dont « l'esprit public » est si fort qu'ils sont « constamment disposé(s) à prendre les armes pour la défense de la patrie. »<sup>126</sup>

Le forgeron Cart, le fossoyeur Cart. C'est l'hypothèse accusatrice qu'en 2004 avance Norbert Furrer à propos de l'abolition des paroisses allemandes dans le jeune Etat vaudois. C'est en effet lui, qui, en 1804, préside la commission cantonale chargée d'étudier les moyens d'améliorer les finances publiques. Or des économies seraient envisageables dans le budget des cultes en réduisant à une seule – celle de Lausanne – le nombre des paroisses germanophones. Le rapport à l'origine du décret d'abolition du 8 mai 1805 argumente de la façon que voici : « L'on trouvera

**122** Victor MONNIER, *Bonaparte et la Suisse. Travaux préparatoires de l'Acte de Médiation (1803)*, Genève, 2002, p. 47 s.

**123** *Vaud sous l'Acte de Médiation 1803-1813. La naissance d'un canton confédéré*, Lausanne, 2002 (BHV 122), p. 397, note.

**124** Alfred DUFOUR, Till HANISCH, Victor MONNIER (dir.), *Bonaparte, la Suisse et l'Europe*, Genève-Bâle, 2003, p. 237.

**125** Gérard ARLETTAZ, « Quelle liberté pour quelle patrie ? L'émergence de la pensée libérale dans le canton de Vaud (1798-1830) », dans Olivier MEUWLY (dir.), *Les Constitutions vaudoises 1803-2003. Miroir des idées politiques*, Lausanne, 2003 (BHV 123), p. 24.

**126** G. ARLETTAZ, op.cit., p. 27, Cart cité.

convenable (par cette abolition) d'établir plus d'uniformité dans la langue des cultes et de briser la barrière qui sépare nos frères allemands de leurs frères vaudois. Il importe qu'ils ne soyent que vaudois. »<sup>127</sup>

Toujours en 2004, un autre aspect encore de la personnalité de Cart est mis en lumière. Marianne Stubenvoll, étudiant les clivages sociaux dans le Pays de Vaud, écrit en effet: « On ne trouve guère [...], dans la littérature politique pré-révolutionnaire, *notamment dans les écrits de Jean-Jacques Cart*<sup>128</sup>, de discours anti-noble et cela probablement parce que la nécessaire unité des Vaudois face aux oligarques bernois fait l'impasse sur leurs divisions. »<sup>129</sup>

Enfin, 2004, décidément riche, accroît la notoriété, ambiguë en l'occurrence, de Cart par la voie inattendue de l'essai. Le Morgien, à en croire le journaliste Gérard Delaloye, ne serait pas moins que l'une des « sources de l'esprit suisse », entre Rousseau et Blocher! Plus précisément, il incarnerait, modalité parmi d'autres, l'helvétisme des Lumières, et ce en tant que « figure libérale typique de cette Suisse de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle »<sup>130</sup>. Distribuant tour à tour l'éloge et le blâme, Delaloye ne sait pas en fait sur quel pied danser. Au fil de quelques pages où se mêlent anachronismes et erreurs de faits comme de dates, il regrette qu'à l'instar « d'autres révolutionnaires vaudois, Jean-Jacques Cart sommeille depuis des décennies dans les douillettes oubliettes de l'histoire »<sup>131</sup>. Cela pour la raison navrante qu'il aurait, d'ailleurs maladroitement, trahi sa patrie vaudoise en sollicitant l'invasion française. En outre, reprenant Mogeon dont il a été question plus haut, le planteur américain n'aurait-t-il pas été un horrible esclavagiste? Et d'écrire: « Ainsi sont faits les révolutionnaires suisses et américains: la liberté et l'égalité ne se conçoivent qu'entre eux et pour eux, pas pour les autres. »<sup>132</sup> Tare fatale, Cart n'a pas « la carrure d'un meneur d'hommes »<sup>133</sup>. Et pourtant Delaloye d'accuser la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie d'occulter sa mémoire, alors que lui-même s'applique à déboulon-

**127** Norbert FURRER, « Plus d'uniformité dans la langue des cultes ». La suppression des paroisses allemandes dans le canton de Vaud, 1805-1821 », dans *Créer un nouveau canton à l'ère des révolutions. Tessin et Vaud dans l'Europe napoléonienne 1798-1815*, Prahins, 2004, p. 184, rapport cité. L'article de Furrer est agrémenté du portrait de Cart.

**128** C'est nous qui soulignons.

**129** Marianne STUBENVOLL, « Les ci-devant nobles, d'impossibles patriotes? », dans *Créer un nouveau canton*, *op.cit.*, p. 184.

**130** Gérard DELALOYE, *Aux sources de l'esprit suisse. De Rousseau à Blocher*, Vevey, 2004, p. 56.

**131** Gérard DELALOYE, *op.cit.*, p. 54 s.

**132** Gérard DELALOYE, *op.cit.*, p. 59 s.

**133** Gérard DELALOYE, *op.cit.*, p. 61.

ner le monument morgien du Parc de l'Indépendance<sup>134</sup>. L'incohérence serait-elle devenue un genre journalistique ?

Par bonheur, il y a plus sérieux pour la mémoire de Cart. En 2005, Jasmine Menamkat Favre recense et analyse les adresses, libelles et pamphlets – au total cent-trente-six imprimés – diffusés dans le canton de Vaud entre avril 1798 et février 1803, donc sous la République helvétique. Comme bien l'on pense, nombreuses sont les références à notre redoutable homme de plume<sup>135</sup>. Le sénateur helvétique, en 2005 encore, prend aussi du relief grâce à l'étude de Silvia Arlettaz, *Citoyens et étrangers sous la République helvétique (1798-1803)*. Cart y révèle sa fibre sociale tout en partageant l'idée dominante, bourgeoise s'il en est, que la condition de domestique, par la dépendance qu'elle crée vis-à-vis du maître, ôte à l'individu sa faculté de citoyen actif, donc d'électeur<sup>136</sup>.

## En guise de bilan

Quelque soixante-dix auteurs, dont sept femmes et seize germanophones, ont participé, d'outre-tombe pour une quarantaine d'entre eux, à la « table ronde » virtuellement imaginée dont on vient de rendre compte de façon succincte. A vrai dire, le nombre réel de ceux qui ont rencontré un jour ou l'autre Jean-Jacques Cart et lui ont prêté attention est probablement bien plus élevé. Mais nous avons lieu de penser que ceux qui ont répondu à l'invitation ont été et sont les principaux intéressés à la personnalité et à l'œuvre de Cart. Le nombre total de leurs prestations – articles ou notices spécifiques, paragraphes, phrases ou éléments de phrases – s'élève à environ quatre-vingt-dix, dont seize en allemand. L'édifice cartien ainsi construit en cent-nonante-six ans (1809-2005) apparaît encore frêle, mais n'est pas quelconque. Il a mobilisé les plumes d'horizons divers : historiens professionnels et amateurs éclairés, généralistes et spécialistes, historiens du droit, de la littérature, de l'art, iconographes, journalistes. Une bonne vingtaine ne sont pas Vaudois, mais Suisses de divers cantons, Allemands ou Français. Leur degré d'estime pour Cart varie, mais nous n'avons jamais constaté de haine. L'opinion que certains se font de lui est parfois hésitante, mais jamais indifférente.

<sup>134</sup> Gérard DELALOYE, *op.cit.*, p. 59.

<sup>135</sup> Jasmine MENAMKAT FAVRE, *Patriotes et contre-révolutionnaires. Lutttes pamphlétaires dans le canton du Léman sous la République helvétique*, Lausanne, 2005 (BHV 125), p.185 (Cart).

<sup>136</sup> Silvia ARLETTAZ, *Citoyens et étrangers sous la République Helvétique 1798-1803*, Genève, 2005, p. 139 s.

Au terme du présent inventaire – trop rapide – des textes ainsi produits, quatre moments saillants de la vie de Cart se dégagent: les années « héroïques » avec les affaires du Grand-Chemin (1790) et des banquets (1791), la phase sénatoriale (1799-1800), l'insurrection des Bourla-Papey (1802) et la Consulta (1802-1803). De manière plus générale, certains voient en lui une plume (l'écrivain engagé), d'autres un bec (le brillant orateur), et tous un tempérament. Mais rares sont celles et ceux qui ont étudié ses écrits et les idées qui les portent; on commence seulement à en mesurer l'importance et à y voir plus que des pamphlets. Qui s'est intéressé à son activité de parlementaire au jour le jour, que ce soit à Berne comme sénateur ou à Lausanne comme député au Grand Conseil? Ne dit-on pas qu'elle a été trépidante? Cart juge d'appel, président de tribunal et légiste indiffère tout le monde ou presque. Son étude d'avocat, pourtant très courue, est boudée des disciples de Clio, même des plus curieux d'entre eux. Sa vie privée, traversée de crises, n'est guère explorée. Personne encore n'a cherché à retracer sa formation, ses années de préceptorat en Angleterre et en Amérique. Son second séjour au Nouveau Monde est *terra incognita*. Ses relations avec les journalistes, sa présence dans les gazettes en tant que vedette – « chouchou des médias » dirait-on aujourd'hui – et peut-être même en tant que collaborateur sont totalement ignorées. Qu'en est-il de son itinéraire d'intellectuel et de politique engagé? Quid du Girondin, du Jacobin, de l'unitariste, du fédéraliste? Qu'en est-il exactement de ses relations avec le ministre français Monge et de sa mission aux Etats-Unis? A-t-il bel et bien fréquenté le céléberrime Franklin? A-t-il su qu'il avait eu le jeune Hegel comme traducteur? A-t-il lu Kant, le philosophe à la mode? Quelles ont été ses affinités maçonniques? ses liens avec les milieux d'affaires et certains banquiers de haut vol? A-t-on, à l'époque, inventorié ses biens? Ont-ils été vendus? Que sait-on de son niveau de vie et des variations de sa fortune? Quel a été, dans sa ville natale, au Pays et Canton de Vaud, à Berne, à Lyon, Marseille et Paris, en Angleterre, à Boston et New York, le réseau de ses amis? Et celui de ses ennemis?

Autant de questions pour l'heure sans réponses. Est-ce à dire que nos soixante-dix plumes auraient été paresseuses, ou timorées, ou désarçonnées par le personnage que certains de ses contemporains déjà jugeaient hors norme? La « table ronde » à laquelle elles ont participé n'avait pas pour but de procéder à une autocritique. Ni de se demander si la dynamique du silence avait fonctionné. Mais plutôt de servir de détecteur des points d'accord et de désaccord, comme aussi d'incubateur d'idées pour la recherche en cours. Une recherche multipolaire, encore incertaine de ses résultats, mais indispensable à la construction, de loin inachevée, de la biographie de Jean-Jacques Cart.